



Manque de communication entre entreprise et syndic .

Par **Nathan1234**, le **28/01/2020** à **19:26**

Bonjour,

Nous avons commencé un chantier dans une copropriété et arrivons au bout .

Il y'a 3 sujets distincts :

1/
Je dois faire valider certains produits et le syndic me dit voyez avec les copropriétaires et les copropriétaires disent qu'il faut voir avec le syndic .

2/
Il me demande d'avancer alors quand ont fait quelque chose certains aiment et d'autres pas mais personne pour confirmer au début .

3/
J'ai fait du travail supplémentaire qui n'était pas dans le devis demandé oralement par la copropriété j'en ai les preuves par mail de l'achèvement .

Puis-je éditer une facture pour ces travaux supplémentaires ?

Merci de vos réponses

Par **rodor**, le **22/04/2020** à **04:22**

Bonjour,

Le syndic doit se charger des questions à régler et difficile de facturer des travaux s'ils n'étaient pas prévus à l'origine dans le devis initial !